

La formation initiale au Ministère des Affaires étrangères
L'Institut Diplomatique et
Consulaire

Cette formation a été mise en place en 2010. Les principaux objectifs assignés à la session annuelle de formation initiale sont la cohésion de groupe et l'esprit de promotion, la sensibilisation des nouveaux agents à la culture professionnelle du ministère des Affaires étrangères et européennes et l'acquisition de premiers savoir-faire professionnels.

S'adressant à des agents issus pour la plupart de concours à fort contenu académique, la session de formation initiale est essentiellement axée sur la pratique, les compétences et le brassage des expériences. Elle appelle une pédagogie participative de la part des formateurs. Au terme de leur parcours initial, les auditeurs doivent avoir acquis des repères solides sur leur environnement administratif, les métiers (rédaction diplomatique, communication, gestion de crise, enjeux du développement, etc.) et les valeurs du ministère (travail en équipe, bonnes pratiques, déontologie, etc.).

D'une durée de trois mois environ, cette session propose des modules aux contenus variés : organisation et fonctionnement du ministère des Affaires étrangères et européennes (outils de travail, bonnes pratiques, sécurité, déontologie), présentation des métiers du Quai d'Orsay (négociation, gestion, organisation, communication, gestion de crise, etc.), sensibilisation aux enjeux individuels, collectifs et professionnels de la "carrière", modules thématiques (dimension européenne, dimension juridique, questions multilatérales, module franco-allemand, questions consulaires, etc.), pratiques de la diplomatie française, perfectionnement linguistique, communication, prise de parole en public, etc.

La session de formation initiale est fortement marquée par l'impératif d'ouverture. Outre les déplacements à l'étranger (trois déplacements sont généralement prévus : à Berlin – une année sur deux, Bruxelles et Genève), la formation intègre une forte dimension franco-allemande avec un programme conjoint avec l'Académie diplomatique allemande, des rencontres avec des diplomates étrangers, sous forme de "regards croisés" ainsi qu'un module de connaissance du monde de l'entreprise.

La formation proposée est largement une formation par les pairs, fondée sur le retour d'expérience et la mise en situation. S'appuyant sur la pratique des diplomates expérimentés, cette approche favorise l'intégration des nouveaux agents ainsi formés par leurs collègues.

Ce cursus est obligatoire. La session ne donne lieu à aucune notation ou brevet de validation, mais la participation des agents aux différents ateliers pratiques et travaux de groupe est évaluée et prise en compte dans le cadre de leur titularisation (pour ceux d'entre eux qui sont concernés par cette procédure).

La formation linguistique fait pleinement partie de cette session. Les nouveaux agents s'engagent en effet, pour la durée de leur première affectation en administration centrale, à suivre des cours dans une ou deux langues correspondant aux besoins et intérêts du ministère des affaires étrangères.

La formation à l'IDC se déroule sur les différents sites du ministère : site de la Convention, pôle diplomatique de La Courneuve, quai d'Orsay et Nantes.